

Paris, le lundi 26 septembre 2011

Chères collègues, chers collègues, membres de la SOPHAU

Michel Cassan, Président du jury de l'agrégation externe d'histoire 2012, a pris contact avec les quatre présidents des associations d'historiens de l'enseignement supérieur au sujet des prochaines questions d'histoire de la session 2013 de l'agrégation externe d'histoire.

Voici la teneur des informations qu'il nous délivre.

Les décisions qui ont été arrêtées au mois de juillet dernier par les directoires des jurys de l'agrégation externe d'histoire et du Capes externe d'histoire & de géographie ont abouti au choix de deux questions nouvelles et communes.

Il s'agit de la question d'histoire ancienne : Les diasporas grecques du VIII^e siècle à la fin du III^e siècle avant Jésus-Christ (bassin méditerranéen, Proche-Orient)

et de la question d'histoire contemporaine : Les sociétés coloniales : Afrique, Antilles, Asie (années 1850-années 1950)

En raison du nouveau calendrier des épreuves d'admissibilité du Capes, ces questions sont au programme de ce concours dès la session des épreuves d'admissibilité de novembre 2012 alors qu'elles sont au programme des épreuves d'admissibilité de l'Agrégation en avril 2013.

Le Ministère demandera à être averti des questions de la session 2013 de l'agrégation externe d'histoire en février 2012; il faut donc une annonce conciliant les exigences d'un calendrier officiel et la mise sur pied des emplois du temps des préparations aux concours dans les universités.

Voilà pourquoi, il nous envoie l'information à cette période de l'année et nous rappelle que la publication officielle des questions mises au programme a habituellement lieu en mars-avril sous l'égide du Ministère.

D'autre part, il souhaiterait s'entretenir avec les présidents des quatre associations de la situation de l'Agrégation, afin de mieux connaître nos analyses de la situation présente, nos priorités, nos préférences « quant au futur de l'Agrégation qui, pour notre discipline, demeure le concours national de référence ».

Au nom du bureau, j'ai répondu très favorablement à sa demande (cette rencontre devrait avoir lieu dans la semaine du 24 octobre), la SOPHAU souhaitant rester impliquée dans ce dossier important qui engage pour partie l'avenir de notre période historique au sein de l'université française.

Avec mes sentiments les plus dévoués,

Bernard Legras,
Président de la SOPHAU